

semaine plus tard, il retourne au même magasin acheter une douzaine de marteaux, et une semaine après, il en achète une cinquantaine. Le marchand lui demande finalement: «Que faites-vous de tous ces marteaux?» L'agriculteur lui répond qu'il les vend, ce à quoi le marchand réplique: «Comment pouvez-vous faire cela, alors que vous les achetez au prix de détail? Combien les vendez-vous?» Et l'agriculteur de lui répondre: «Je les vends \$1.98 pièce, et on se les arrache comme des petits pains.» Le marchand lui fait alors remarquer qu'il fait là une mauvaise affaire, ce à quoi l'agriculteur réplique: «Je sais, mais ça rapporte toujours plus que l'agriculture.» Voilà le genre d'histoire qu'on raconte dans l'Ouest.

J'aimerais profiter de cette occasion pour féliciter le ministre chargé de la Commission canadienne du blé, l'honorable Otto Lang, d'avoir finalement réalisé ce rêve de longue date des agriculteurs des Prairies. Il y a longtemps que les Canadiens de l'Ouest ne s'étaient tant réjouis d'une mesure gouvernementale.

La promulgation du régime de sécurité du revenu familial aidera aussi grandement à l'élimination de l'isolement économique. Il s'agit d'une formule très évoluée de mesure législative sociale qui augmentera grandement le montant de l'allocation destinée à ces familles qui en ont le plus besoin. De nouvelles attributions fédérales au montant de \$150 millions seront versées au programme total afin d'éliminer le plus possible cette partie de l'isolement économique mentionnée dans le discours du trône.

Le discours parle également de l'isolement provoqué par l'injustice sociale, et à mon avis, c'est une allusion pleine de compassion. Il parle spécialement du logement et du fait que certains Canadiens n'ont pas de logement convenable par suite de leur faible revenu. Je me réjouis de voir de nouveaux programmes comportant des logements pour les familles à faible revenu. De tels programmes ont été réalisés assez efficacement ces dernières années, et je suis fier de remarquer qu'en 1971, le Canada a compté un nombre record de mises en chantier et qu'un bon nombre représentaient un programme innovateur et, à mon avis, imaginatif de logements pour les économiquement faibles.

Honorables sénateurs, je pourrais peut-être me permettre une digression ici pour parler un moment du ministre d'État aux Affaires urbaines. Je n'ai pas l'intention d'insister indûment sur ce point mais je crois que toute cette question des affaires urbaines dans le cadre de laquelle se situe le logement devrait faire l'objet d'une étude au Sénat. Je crois que nous avons un rôle important à jouer, en participant, comme membres peut-être d'un comité permanent des affaires des collectivités urbaines du Canada, et en prenant une part active, comme conseillers ou experts, ou en effectuant des recherches afin d'aider le ministre d'État pour les Affaires urbaines à s'acquitter de ses importantes responsabilités.

J'aurai l'occasion, j'espère, d'en discuter de façon plus détaillée. La question des affaires urbaines pose un grave problème du fait que les municipalités urbaines ont été créées par les provinces et les gouvernements provinciaux désirent ardemment contrôler les gouvernements municipaux dans leurs provinces respectives. Ils hésitent à permettre une participation fédérale trop importante dans les affaires urbaines. En fait, deux provinces s'opposent sérieusement à toute consultation.

Je crois que le Sénat a un rôle important à faire à cet égard et, en temps et lieu j'espère pouvoir proposer à

[L'honorable M. Buckwold.]

l'étude du Sénat la création d'un comité permanent des Affaires urbaines.

Pour conclure, permettez-moi de citer un passage du livre «*Urban Canada*» de M. N.H. Lithwick:

Une politique en matière d'urbanisme ne peut être élaborée que si la nation tout entière se met d'accord sur les problèmes, les objections et les priorités. Jusqu'à présent, rien ne semble indiquer qu'on envisage une telle politique à l'échelle nationale et aucune politique valable ne s'attaque au processus de dégénérescence des principales régions métropolitaines de notre pays.

Je crois que le Sénat peut jouer un rôle dans ce domaine. M. Lithwick indique qu'en l'an 2000, la population de l'agglomération métropolitaine de Toronto aura atteint 6,500,000 habitants; celle de Montréal, 6,300,000; celle de Vancouver, 2,482,000 et d'Ottawa, 1,616,000.

L'honorable M. Flynn: Et que penser de Saint-Jean?

L'honorable M. Buckwold: Saint-Jean va probablement faire son chemin aussi, sénateur Flynn.

Je signale ceci pour que mes collègues se rendent compte de l'importance que revêtent les affaires urbaines dans le développement du Canada et du rôle que le Sénat peut jouer.

L'isolement de l'injustice sociale sera aussi mitigé grâce à la législation prévue dans le domaine des droits de la femme et aux modifications qui seront apportées au Code criminel en vue de rendre plus humain le traitement des délinquants détenus dans les pénitenciers et d'améliorer le régime des libérations conditionnelles.

Ce sont les types d'isolement mentionnés dans le discours du trône et le gouvernement cherche, très noblement d'ailleurs, à les surmonter. Le discours du trône fait également état de l'isolement des communications qui sera réduit grâce aux améliorations apportées au service fourni par la Société Radio-Canada.

Enfin, honorables sénateurs, j'arrive au sujet important de l'isolement international. Dans ses rapports avec les autres pays du monde, le Canada ne devrait pas se tenir à l'écart et le discours du trône signale, très exactement, je crois, que le Canada s'intéresse au reste du monde et surtout aux relations qu'il entretient avec notre voisin du Sud. Nos relations commerciales et les difficultés qui se posent entre le Canada et les États-Unis feront, j'en suis sûr, l'objet de longues discussions et je suis certain que nous aurons beaucoup de débats sur les investissements étrangers au Canada. Je n'ai qu'un commentaire à faire en ce moment; j'espère que toute politique proposée sera l'objet d'études sérieuses. C'est une question très complexe que le gouvernement canadien devra envisager. Qu'on se rappelle le vieil adage: «Tel se marie à la hâte qui s'en repent à loisir.» Il nous faut équilibrer notre besoin de capitaux d'expansion et le degré d'expansion sur lequel nous comptons absolument pour fournir de l'emploi à nos gens avec cette forme de nationalisme qui mérite aussi, je crois, une étude réfléchie.

• (2050)

Honorables sénateurs, j'ai évoqué de nombreux objectifs mentionnés dans le discours du trône, et qui tendront à éliminer l'isolement au Canada. Ces objectifs représentent pour les Canadiens un objectif important et ambitieux.

Le contraire de l'isolement, c'est la solidarité, et c'est là quelque chose dont notre pays a grandement besoin. Je reconnais là la main très experte de ce premier ministre